

Université 
de Montréal
et du monde.

École de
santé publique
Études de 1^{er} cycle



Annuaire général 2025-2026
registraire.umontreal.ca

Table des matières

Introduction

Programmes d'études

1-402-5-2 Certificat en sécurité du travail et santé publique	ESPUM-4
1-481-1-0 Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité au travail.....	ESPUM-9
1-481-4-0 Mineure en santé publique et mondialisation.....	ESPUM-17
1-495-4-0 Mineure en bioéthique	ESPUM-20
1-495-6-0 Micropogramme de premier cycle en bioéthique	ESPUM-22

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Information à jour le 14 août 2025

Introduction

La santé publique, c'est la santé de toute la population, partout, en tout temps.

Polluants environnementaux, inégalités sociales, gestion des catastrophes, organisation des services de santé, éthique, etc. Les spécialistes de la santé publique agissent sur tout ce qui influence directement ou indirectement la santé au quotidien.

Un engagement pour l'équité en santé

Avec trois départements, deux unités et 13 domaines d'études, l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) est un lieu de formation et de recherche engagée pour l'amélioration de la santé des populations. Accréditée par le CEPH et l'APHEA, la seule école francophone au monde à cumuler ces deux distinctions, elle est un pôle majeur de savoir et d'expertise, mettant ses compétences au service d'une société plus juste.

Un ancrage local, une perspective mondiale

Les dimensions économiques, sociales et politiques de la mondialisation façonnent la santé à l'échelle de la planète. Pour faire face aux enjeux liés à la mondialisation, notre Unité de santé internationale met sur pied des projets de coopération internationale en santé depuis plus de 35 ans, contribuant de manière importante à l'amélioration de la santé dans le monde.

Tous les chemins mènent à la santé publique

Notre communauté étudiante est composée de profils extrêmement variés, venant de formations en sciences humaines et sociales, en chimie, en biologie, en communication, en mathématiques, en gestion, en médecine, en sciences infirmières, en médecine vétérinaire, etc. Cette diversité permet de mobiliser des approches interdisciplinaires et collaboratives pour innover et proposer des solutions concrètes aux grands défis de santé d'aujourd'hui et de demain.

Coordonnées générales

Université de Montréal

École de santé publique
7101, avenue du Parc, 3^e étage
Montréal (Québec) H3N 1X9
514 343-6622

Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé
dgeps@espm.umontreal.ca

Département de médecine sociale et préventive
dmsp@espm.umontreal.ca

Département de santé environnementale et santé au travail
dsest@espm.umontreal.ca

Direction

Doyen : Carl-Ardy Dubois

Vice-doyenne aux études : Béatrice Godard

Vice-doyenne à la recherche, valorisation et transfert de connaissances : Michèle Bouchard

Vice-doyen à la vie étudiante et aux affaires professorales, et Secrétaire de faculté : Maximilien Debia

Directrice administrative : Mylène Richer

Directrice, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé : Roxane Borgès Da Silva

Directeur, Département de médecine sociale et préventive :
Bryn Williams-Jones

Directeur, Département de santé environnementale et santé au travail : Sami Haddad

Directrice, Unité de santé internationale :
Karina Dubois-Nguyen

1-402-5-2 version 00 (A21)

Certificat en sécurité du travail et santé publique

Certificat

Objectifs

Cette formation permettra aux étudiants de :

- Faire preuve de connaissances spécifiques en ST
 - Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques pour la ST
 - Participer à l'implantation, à l'évaluation et à la gestion de différentes politiques de ST dans l'organisation
-

Exigences d'admission

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible, le candidat doit aussi :

Soit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) suivant :

- Techniques environnement, hygiène et sécurité au travail (260.B0)
- Sciences, lettres et arts (700.A1 ou 700.A0)
- Sciences de la nature (200.B1 ou 200.B0)
- Sciences informatiques et mathématiques (200.C1 ou 200.CO)

Soit avoir réussi dans un **établissement collégial du Québec** et avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :

Chimie

- Chimie générale

Mathématique

- Calcul différentiel ou Calcul I

Physique

- Mécanique
- Électricité et magnétisme

Soit avoir réussi **à l'Université de Montréal** et avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :

Chimie

- Chimie générale

Mathématique

- Calcul différentiel

Physique

- Mécanique et physique moderne
- Électricité et optique

et

à l'exception des titulaires d'un DEC en environnement, hygiène et sécurité au travail,

- avoir 3 ans d'expérience de travail en santé et sécurité du travail

ou

- avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire (voir **Remarques**)

Exigence de français à l'admission

Pour étudier à l'Université de Montréal, vous devez démontrer que votre connaissance du français oral et écrit satisfait aux exigences de ce programme d'études.

Selon le lieu et la langue de vos études antérieures, vous disposez de plusieurs moyens pour satisfaire à l'exigence :

- des documents qui correspondent à un parcours d'études reconnu;
- une attestation de résultats du TEF ou du TCF avec une moyenne en compréhension orale et écrite de C1 ($\geq 500/699$) et un minimum de B2 en expression écrite ($\geq 425/699$ au TEF ou $\geq 11/20$ au TCF)
- Consultez la description du programme en ligne pour connaître les seuils exigés pour les autres tests, diplômes, formation de français et les parcours d'études reconnus.
- Selon votre résultat en expression écrite, vous pourriez devoir suivre et réussir 1 ou 2 cours de français écrit durant votre première année d'études.

Résultat

TEF : 11 - 12 sur 20

FRS2704

TEF : 0 - 474 sur 699

FRS2704

Critères de sélection

Remarques

- Les candidats titulaires d'un diplôme d'études collégiales autre que le DEC technique en environnement, hygiène et sécurité au travail doivent fournir un curriculum vitae faisant état de leur expérience de travail. Ces candidats pourraient être invités à démontrer la pertinence de leur expérience de travail dans le cadre du processus de reconnaissance des acquis expérientiels (RAE). Les candidats ayant réussi 24 crédits universitaires n'ont pas à démontrer une expérience de travail.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Règlement des études – dispositions propres au programme

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- a) Si temps plein : l'étudiant régulier est à temps plein s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- b) Si temps partiel : l'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à des cours totalisant moins de douze crédits pour un trimestre.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Selon le résultat obtenu à l'épreuve d'expression écrite d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal, l'étudiant ou l'étudiante pourrait se voir prescrire un cours de français écrit. Cette prescription pourrait être modifiée ou annulée si l'étudiant soumet un nouveau résultat avant les délais fixés par l'Université. Le cours imposé est suivi hors programme et doit être réussi au cours de la première année d'études.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de 2 trimestres et la scolarité maximale de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en sécurité du travail. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

Structure du programme

Certificat en sécurité du travail et santé publique 1-402-5-2 version 00 (A21)

Le certificat comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Le certificat comporte 30 crédits répartis de la façon suivante :

Cours obligatoires : 15 crédits

Cours à option: 15 crédits

Bloc 70A Sécurité du travail

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 3002	Analyse des procédés industriels	3.0
MSN 3003	Analyse de la manutention manuelle et assistée	3.0
MSN 3004	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 3005	Sécurité dans le milieu de la construction	3.0
MSN 3006	Évaluation et maîtrise des risques en milieu de travail	3.0

Bloc 70B Concepts importants en sécurité du travail

Option - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 2160	Introduction aux méthodes quantitatives	3.0
REI 2510	Gestion de la SST	3.0
SPU 2004	Inspection et éthique	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 2005	Méthodologie et recherche documentaire en SPE/SST	3.0
SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0
SST 2220	Gestion des maladies et lésions professionnelles	3.0

Bloc 70C Général

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0
MSN 1002	Air extérieur et nuisances	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0
SPU 1000G	Introduction à la santé publique	3.0
SST 2025	Droit de la SST	3.0

1-481-1-0 version 00 (A19)

Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Objectifs

Objectif général

Le programme de premier cycle vise à former des spécialistes en SPE et en SST qui pourront oeuvrer en prévention ou en inspection dans leur domaine respectif. Il permettra aux étudiants d'acquérir des bases solides en sciences de la nature et en santé publique et de développer les compétences jugées essentielles à ces spécialisations telles que précisées par les organismes d'agrément respectifs (BCRSP et CIPHI).

Tronc commun (4 premiers trimestres)

À la fin de ces trimestres, les étudiants seront en mesure de:

- Faire preuve des connaissances fondamentales en sciences de la nature et en santé publique
- Faire preuve des connaissances des méthodes de base permettant d'identifier les risques pour la santé et la sécurité associés au milieu de travail et à l'environnement en général
- Identifier les facteurs de risques chimiques, physiques, biologiques, et ceux liés à l'aménagement et à l'ergonomie du milieu de travail et de l'environnement général et les mesures de contrôles associées
- Évaluer les risques pour la santé et la sécurité associés aux facteurs de risque du milieu de travail et de l'environnement général
- Communiquer les risques pour la santé et la sécurité associés aux facteurs de risque du milieu de travail et de l'environnement général et formuler des recommandations

Spécialisations (5^e et 6^e trimestres)

À la fin de ces trimestres, les étudiants qui se spécialisent en SPE ou en sécurité du travail seront en mesure de:

- Faire preuve de connaissances spécifiques au domaine de la SPE ou de la SST (selon la spécialisation)
 - Mettre en pratique l'identification, l'évaluation, la communication ou le contrôle des risques en SPE ou en SST (selon la spécialisation)
 - Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit dans les situations professionnelles et adapter la communication au public cible
 - Agir avec professionnalisme dans les situations de travail
-

Exigences d'admission

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible, le candidat doit aussi :

Soit être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- Sciences, lettres et arts (700.A1 ou 700.A0)
- Sciences de la nature (200.B1 ou 200.B0) et avoir atteint la compétence OBOF ou l'objectif 00XU (Biologie)

Soit être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:

- Technologie de l'eau (260.A0)
- Techniques avionique (280.DO)
- Techniques environnement, hygiène et sécurité au travail (260.B0)
- Techniques génie aérospatial (280.B0)
- Techniques génie chimique (210.CO)
- Technologie du génie civil (221.B0)
- Techonologie du génie industriel (235.B0)
- Techniques génie mécanique (241.A0)
- Techniques laboratoire chimie analytique (210.A0 ou 210.AB)
- Techniques maintenance d'aéronefs (280.CO)
- Techniques maintenance industrielle (241.DO)
- Techniques en procédés industriels (210.DO)
- Technologie des procédés et de la qualité des aliments (154.A0)
- Technologie en génie physique (244.A0)

et

- avoir réussi dans un **établissement collégial du Québec** et avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :

Biologie

- Biologie cellulaire ou Évolution et diversité du vivant ou un autre cours de biologie humaine
- Organismes pluricellulaires ou Pluricellulaire et homéostasie ou Anatomie et physiologie humaine ou un autre cours de biologie humaine

ou

- avoir réussi à l'Université de Montréal avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :

Biologie

- Origine et diversité du vivant
- La cellule et l'uniformité du vivant

Soit avoir réussi dans un **établissement collégial du Québec** et avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :

Biologie

- Biologie cellulaire ou Évolution et diversité du vivant ou un autre cours de biologie humaine
- Organismes pluricellulaires ou Pluricellulaire et homéostasie ou Anatomie et physiologie humaine ou un autre cours de biologie humaine

Chimie

- Chimie générale
- Chimie des solutions

Mathématique

- Calcul différentiel ou Calcul I
- Calcul intégral ou Calcul II

Physique

- Mécanique
- Électricité et magnétisme
- Ondes et physique moderne

Soit avoir réussi **à l'Université de Montréal** et avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :

Biologie

- Origine et diversité du vivant
- La cellule et l'uniformité du vivant

Chimie

- Chimie générale

Mathématique

- Calcul différentiel
- Calcul intégral

Physique

- Mécanique et physique moderne
- Électricité et optique

Exigence de français à l'admission

Pour étudier à l'Université de Montréal, vous devez démontrer que votre connaissance du français oral et écrit satisfait aux exigences de ce programme d'études.

Selon le lieu et la langue de vos études antérieures, vous disposez de plusieurs moyens pour satisfaire à l'exigence :

- des documents qui correspondent à un parcours d'études reconnu;
- une attestation de résultats du TEF ou du TCF avec une moyenne en compréhension orale et écrite de C1 ($\geq 500/699$) et un minimum de B2 en expression écrite ($\geq 425/699$ au TEF ou $\geq 11/20$ au TCF)
- Consultez la description du programme en ligne pour connaître les seuils exigés pour les autres tests, diplômes, formation de français et les parcours d'études reconnus.
- Selon votre résultat en expression écrite, vous pourriez devoir suivre et réussir 1 ou 2 cours de français écrit durant votre première année d'études.

Résultat

TCF : 11 - 12 sur 20

TEF : 0 - 474 sur 699

Cours prescrit

FRS2704

FRS2704

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Règlement des études – dispositions propres au programme

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- a) Si temps plein

L'étudiant régulier est à temps plein s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.

• b) Si temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à des cours totalisant moins de douze crédits pour un trimestre.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription – structure du programme

En 1^{re} et 2^e années, l'étudiant s'inscrit aux cours obligatoires. En 3^e année il complète son programme en prenant des cours selon le choix d'une des deux orientations (Santé publique environnementale ou sécurité du travail).

Les cours suivants doivent obligatoirement être suivis avant tout cours MSN ou MSO du programme : BCM 1531, PSL 1001, CHM 1600 et FAS 1501. Les cours optionnels peuvent être suivis avant ces cours.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Selon le résultat obtenu à l'épreuve d'expression écrite d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal, l'étudiant ou l'étudiante pourrait se voir prescrire un cours de français écrit. Cette prescription pourrait être modifiée ou annulée si l'étudiant soumet un nouveau résultat avant les délais fixés par l'Université. Le cours imposé est suivi hors programme et doit être réussi au cours de la première année d'études.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale du programme est de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours sur la base de la moyenne cumulative prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué soit trois cours obligatoires ou plus, soit des cours totalisant neuf crédits ou plus, est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

Structure du programme

Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail 1-481-1-0 version 00 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante:

- Tronc commun de 56 crédits obligatoires et 3 crédits à option (segment 01 et 02)
- Orientation Santé publique environnementale (SPE): 31 crédits, dont 20 crédits à option (segment 70)
- Orientation Sécurité du travail: 31 crédits, dont 13 crédits à option (segment 71)

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 01 Première année / Tronc commun

Tous les crédits sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0
MAT 1951	Introduction aux mathématiques appliquées	1.5

Cours	Titre	CR
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0
PHY 1961	Notions de physique appliquée	1.5
PSL 1001	Principes de physiologie humaine	3.0

Bloc 01B

Obligatoire - 14 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 1001	Eau potable, de récréation et eaux usées	3.0
MSN 1002	Air extérieur et nuisances	3.0
MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 3001	Introduction à l'épidémiologie	2.0
SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0

Segment 02 Deuxième année / Tronc commun

Tous les crédits sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 2001	Risques infectieux des milieux naturels et bâtis	3.0
MSN 2002	Matières résiduelles et sols contaminés	3.0
MSN 3011	Catastrophes, urgence et santé	3.0

Cours	Titre	CR
REI 2535	Éléments de gestion en SST	1.5
SPU 2002	Gestion de projets en SPE et SST	3.0
SPU 2003	Rôle et normes en santé publique environnementale	1.5

Bloc 02B

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 3012	Hygiène du travail	3.0
MSO 2160	Introduction aux méthodes quantitatives	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 2004	Inspection et éthique	3.0
SPU 2005	Méthodologie et recherche documentaire en SPE/SST	3.0

Bloc 02C

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
BCM 2505	Enzymologie	3.0
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0
BIO 2110	TP de biologie moléculaire	2.0
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0
BIO 2350	Diversité fongique	3.0
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0
CHM 1950	Introduction aux bioanalyses	3.0
CHM 3602	Chimie, pollution et toxicologie	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0
DMO 6050	Démographie et santé	3.0
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0

Cours	Titre	CR
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0
MCB 2987	Immunologie	3.0
NUT 1956	Introduction à la nutrition	3.0
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0
PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0
SST 2120	Ergonomie	3.0
URB 1114	Territoires et environnement	3.0
URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0

Segment 70 Propre à l'orientation santé publique environnementale (SPE)

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 11 crédits obligatoires, 20 crédits optionnels, dont 8 sont attribués à un stage ou à l'initiation à la recherche.

Bloc 70A

Obligatoire - 11 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 3001	Salubrité des immeubles	3.0
NUT 1016	Salubrité et qualité des aliments	1.0
PTM 4901A	Système HACCP en hygiène vétérinaire 1	2.0

Cours	Titre	CR
PTM 4901B	Système HACCP en hygiène vétérinaire 2	2.0
SPU 3001	Planification urbaine: territoire et règlements	3.0

Bloc 70B

Option - 8 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 4001	Stage en santé publique environnementale	8.0

Cours	Titre	CR
MSN 4002	Travail dirigé en santé publique environnementale	8.0

Bloc 70C

Option - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
BCM 2505	Enzymologie	3.0
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0
BIO 2110	TP de biologie moléculaire	2.0
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0
BIO 2350	Diversité fongique	3.0
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0
CHM 1950	Introduction aux bioanalyses	3.0
CHM 3602	Chimie, pollution et toxicologie	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0
DMO 6050	Démographie et santé	3.0
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0

Cours	Titre	CR
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0
MCB 2987	Immunologie	3.0
MSN 3002	Analyse des procédés industriels	3.0
MSN 3003	Analyse de la manutention manuelle et assistée	3.0
MSN 3004	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail	3.0
MSN 3005	Sécurité dans le milieu de la construction	3.0
MSN 3013	Inspection en santé publique environnementale	6.0
NUT 1956	Introduction à la nutrition	3.0
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0
PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0
SST 2120	Ergonomie	3.0
URB 1114	Territoires et environnement	3.0
URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0

Segment 71 Propre à l'orientation sécurité du travail

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 13 crédits optionnels, dont 7 sont attribués à un stage ou à l'initiation à la recherche.

Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 3002	Analyse des procédés industriels	3.0
MSN 3003	Analyse de la manutention manuelle et assistée	3.0
MSN 3004	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 3005	Sécurité dans le milieu de la construction	3.0
MSN 3006	Évaluation et maîtrise des risques en milieu de travail	3.0
REI 3525	Évaluations et enquête en SST	3.0

Bloc 71B

Option - 7 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 4003	Stage en santé et sécurité au travail	7.0

Cours	Titre	CR
MSN 4004	Travail dirigé en santé et sécurité au travail	7.0

Bloc 71C

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BCM 2505	Enzymologie	3.0
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0
BIO 2110	TP de biologie moléculaire	2.0
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0
BIO 2350	Diversité fongique	3.0
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0
CHM 1950	Introduction aux bioanalyses	3.0
CHM 3602	Chimie, pollution et toxicologie	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0
DMO 6050	Démographie et santé	3.0
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0

Cours	Titre	CR
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0
MCB 2987	Immunologie	3.0
NUT 1956	Introduction à la nutrition	3.0
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0
PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0
SST 2120	Ergonomie	3.0
URB 1114	Territoires et environnement	3.0
URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0

1-481-4-0 version 00 (A18)

Mineure en santé publique et mondialisation

Certificat

Objectifs

Au terme de sa formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre et analyser les enjeux de santé et des systèmes de santé selon une perspective mondiale avec une approche pluridisciplinaire (histoire des systèmes de santé et de la santé publique, santé planétaire, fardeau de la maladie, fonctions et actions de santé publique, politiques et modèles d'organisation des systèmes de santé, inégalités sociales de santé, droits humains, éthique et santé, actions intersectorielles, ODD).
 - Connaître les modèles explicatifs des problèmes de santé et être capable d'y associer une démarche scientifique rigoureuse pour leur analyse (raisonnement scientifique, causalité, interventions basées sur des évidences, déterminants de la santé.).
 - Comprendre les effets de la mondialisation sur la santé et les systèmes de santé nationaux et locaux (enjeux climatiques, politiques, économiques, démographiques et santé).
 - Démontrer la capacité d'intégrer une approche éthique et critique dans l'analyse d'un problème de santé et d'inclure ces acquis dans la perspective d'un citoyen engagé, conscient des enjeux éthiques posés par les interventions de santé publique et de santé mondiale.
-

Règlements des études – dispositions propres au programme

Dans ce programme d'études, les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes:

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de deux années.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en santé publique et mondialisation. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

Structure de programme

La mineure comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0
SPU 1002	Enjeux mondiaux de santé	3.0
SPU 1003	Épidémiologie et raisonnement scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0
SPU 1005	Éthique et responsabilité sociale en santé	3.0

Bloc 70B Environnement et développement durable

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0
DMO 2170	Population et environnement	3.0
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0
PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0

Bloc 70C Mondialisation et développement

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0
ECN 1000	Principes d'économie	3.0
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0

Cours	Titre	CR
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
SOL 3201	Développement international	3.0
URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0

Bloc 70D Population et santé

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ANT 1513	La variation biologique	3.0
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0
BIO 3204	Génétique des populations	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0
DMO 2700	Histoire des populations	3.0
DMO 3400	Population et société : diversité et inégalités	3.0

Cours	Titre	CR
DMO 3450	Économie et population	3.0
DMV 3221	Maladies infectieuses, santé publique, zoonoses	3.0
DRT 3810	Droit de la santé	3.0
NUT 1970	Activité physique, nutrition et santé	3.0
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0
SVS 2101	Travail social et santé	3.0

Bloc 70E Éthique, droit et politique

Option - Maximum 15 crédits.

Cours	Titre	CR
DRT 3810	Droit de la santé	3.0
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0

Cours	Titre	CR
POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0

1-495-4-0 version 00 (A20)

Mineure en bioéthique

Certificat

Objectifs

Ce programme constitue une introduction à la discipline. Il s'adresse à des étudiants qui souhaitent l'associer à une majeure ou à deux mineures choisies dans d'autres disciplines ou encore à des personnes qui œuvrent déjà dans le domaine.

Cette formation permettra aux étudiants :

- d'approfondir leurs réflexions d'ordre éthique (ex. : identifier les problèmes de bioéthique qui se posent dans divers contextes);
 - de déployer une réflexion structurée et utiliser les méthodes appropriées (conceptuelle ou empirique) pour analyser et évaluer les problèmes ou les dilemmes éthiques ;
 - de redéfinir ou réformer les problèmes et communiquer de manière à prendre en charge une analyse plus nuancée;
 - de collaborer avec les parties prenantes pour identifier et analyser les problèmes de bioéthique en vue de proposer des solutions appropriées et soutenir la prise de décision ;
 - de formuler une solution interdisciplinaire à des problèmes de bioéthique ;
 - de développer une vision critique personnelle et cohérente de la bioéthique comme domaine d'étude et de pratique.
-

Règlements des études – dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes:

Art. 2.6 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de 2 trimestres et la scolarité maximale de deux années.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI)* a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en bioéthique. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

Structure de programme

La mineure comporte 30 crédits.

LÉGENDE
CR : crédit

Segment 70

La mineure comporte 30 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option.

Bloc 70A Cours obligatoires

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 1000	Fondements de la bioéthique	3.0
BIE 2001	Intégrité scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 2002	Bioéthique appliquée	3.0

Bloc 70B Théories et fondements de la bioéthique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 2003	Éthique professionnelle	3.0
PHI 1400	Fondements de l'éthique	3.0
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 2417	Théories de la justice	3.0
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
REL 1340	Religions, éthique et défis de la modernité	3.0

Bloc 70C Problèmes d'éthique contemporaine

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 3250G	Droit et éthique en gestion	3.0
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 1005	Éthique et responsabilité sociale en santé	3.0

Bloc 70D Cours connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0
ASA 2221G	La communication en santé	3.0
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0
DRT 3810	Droit de la santé	3.0
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0
REL 2430	Religions en milieux de santé	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0

Cours	Titre	CR
SOL 2104	Relations ethniques	3.0
SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0
SPU 1002	Enjeux mondiaux de santé	3.0
SPU 1003	Épidémiologie et raisonnement scientifique	3.0
SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0
SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0
SVS 2101	Travail social et santé	3.0

1-495-6-0 version 00 (A20)

Microprogramme de premier cycle en bioéthique

Attestation

Objectifs

La bioéthique s'intéresse aux enjeux éthiques propres à divers milieux et qui sont susceptibles d'exercer une influence sur la société. Ce programme constitue une introduction à la discipline. Il s'adresse à des étudiants qui souhaitent se familiariser avec les enjeux propres à la bioéthique ou à des personnes qui œuvrent déjà dans le domaine. Les crédits acquis dans le microprogramme en bioéthique peuvent être reconnus dans la mineure en bioéthique.

Cette formation permettra aux étudiants :

- de développer une réflexion de base éthique (ex. : identifier les problèmes de bioéthique qui se posent dans divers contextes);
 - de déployer une réflexion structurée et utiliser les méthodes appropriées (conceptuelle ou empirique) pour analyser et évaluer les problèmes ou les dilemmes éthiques;
 - de redéfinir et analyser les problèmes et de les communiquer de manière plus nuancée;
 - de développer une vision critique personnelle et cohérente de la bioéthique comme domaine d'étude et de pratique.
-

Règlements des études – dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 2.6 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de 1 trimestre et la scolarité maximale de deux années.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps partiel à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit à une attestation.

Structure de programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE
CR : crédit

Segment 71

Le microprogramme comporte 15 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits.

Bloc 71A Cours obligatoires

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 1000	Fondements de la bioéthique	3.0
BIE 2001	Intégrité scientifique	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 2002	Bioéthique appliquée	3.0

Bloc 71B Théories et fondements de la bioéthique

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 2003	Éthique professionnelle	3.0
PHI 1400	Fondements de l'éthique	3.0
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0

Cours	Titre	CR
PHI 2417	Théories de la justice	3.0
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
REL 1340	Religions, éthique et défis de la modernité	3.0